

# Le bulletin

VILLE DE  
**BULLE**  
Juin 2019 | n° 33

## "Entretien

Rencontre avec Raoul Girard:  
le point sur les finances  
communales



2

## "Aménagement

Saison de piscine écourtée  
pour lui refaire une beauté

Les jardins de Sainte-Croix  
bientôt ouverts au public

Calendrier tenu pour les  
travaux de la route de Riaz

4-6

## "Jeunesse

Un nouvel écrin à la hauteur des attentes

3

## "Administration

Trente-sept années  
au service de la population



7

## "Environnement

Le tri des déchets  
est l'affaire de tous



8

## "Bulle verte

Comment rendre son bâtiment  
énergétiquement efficient



9

## "Seniors

Un questionnaire pour mieux  
comprendre leurs besoins



12



## Editorial

### Un printemps politique soutenu

Le printemps politique aura été intense dans notre ville. Il y a tout d'abord eu ce vote sur la professionnalisation du Conseil communal. Une votation populaire au niveau local, ça n'est pas très fréquent, il faut le dire. Au final, le débat a eu lieu, la population a décidé. Le Conseil communal, qui s'était prononcé au Conseil général, n'a pas souhaité être actif dans cette campagne. Les campagnes de votation sont toujours, par nature, clivantes. Et dans ce sujet complexe, la réponse à la question était certainement plus nuancée que celle que l'on se doit de glisser dans l'urne. Des arguments, il y en avait dans les deux sens. A n'en pas douter. Mais la votation a eu lieu et le résultat très clair permet désormais d'avancer. Car les défis à venir sont nombreux.

Le deuxième dossier important qui a rythmé ces derniers mois, c'est aussi celui de notre caisse de pension. Là où bon nombre de collectivités peinent à trouver des solutions acceptables tant pour les assurés que pour la population, notre commune a pu passer d'un système de primauté des pres-

tations à un système de capitalisation en s'évitant tout psychodrame. C'est une satisfaction et surtout le fruit d'une gestion fine de notre institution de prévoyance durant toutes ces dernières années.

Depuis la fusion entre Bulle et La Tour-de-Trême au 1<sup>er</sup> janvier 2006, notre nouvelle commune a relevé de très nombreux défis. Il fallait construire des écoles, il fallait améliorer nos infrastructures sportives, acquérir des terrains industriels et, bien entendu, développer l'offre de transports publics. Ceci et beaucoup d'autres choses ont donc été réalisées. Il va rester de nombreux défis à relever. De nombreux investissements à consentir et une réforme fiscale des entreprises à supporter. Mais notre commune en aura les moyens puisqu'entre 2005 et 2018, les dettes ne se sont pas envolées. Au contraire, la dette nette par habitant a diminué de près de 30%. De bon augure pour envisager l'avenir avec sérénité.

*Le Conseil communal*

## "Bulle à découvrir

### • JOSEPH BOVET

Monument réalisé par Antoine Claraz en 1957. Au centre, l'abbé Joseph Bovet (1879-1951), compositeur de musique religieuse et profane. On lui doit le célèbre chant «Le Vieux Chalet».

[www.la-gruyere.ch](http://www.la-gruyere.ch) > Destinations > Bulle > Découvrez le centre historique de Bulle



imp  
ressum

ÉCRIREZ-NOUS!  
Ville de Bulle | Le bulletin  
Grand-Rue 7  
Case postale 32  
1630 Bulle  
bulletin@bulle.ch

ÉDITION  
Ville de Bulle  
Grand-Rue 7 | C.P. 32  
1630 Bulle

TEXTES | PHOTOS  
Ville de Bulle

CONCEPTION | RÉALISATION  
16a communication  
Case postale 284  
1630 Bulle

IMPRESSION  
Glassonprint

TIRAGE  
12 000 exemplaires

# "Entretien

## Densifier? Oui, mais pas n'importe comment

En charge de l'économie et des finances communales, Raoul Girard en est convaincu: la densification du bâti est une bonne chose... en théorie. «**Mais elle est plus dure à accepter lorsqu'elle se concrétise directement sous vos fenêtres...**»

Selon l' élu, l'enjeu réside dans la capacité à conserver tels quels des quartiers plus anciens et dotés de verdure. «**Il ne faut pas densifier partout de la même façon: certaines zones s'y prêtent mieux que d'autres.**»

## Raoul Girard: «Bulle devra aussi développer son secteur tertiaire»



**Elu en 2001 et doyen de fonction du Conseil communal, Raoul Girard occupe le poste de vice-syndic et assume la responsabilité du dicastère stratégique Economie et finances. A la veille de sa retraite politique et peu avant d'enfiler le costume de nouveau secrétaire général de la Ville (lire aussi en page 7), le Bullois de 46 ans fait le point sur la situation financière de la commune et dresse un bilan globalement positif.**

■ **Vous êtes sur le point de rendre votre tablier de conseiller communal après dix-huit ans passés à l'Exécutif. Qu'est-ce qui vous réjouit particulièrement à l'heure du bilan?**

Il y a évidemment eu des réussites et des échecs – toujours collectifs, puisqu'il s'agit d'un travail d'équipe. Au final, je constate surtout que Bulle a changé de manière folle durant cette période. La population a beaucoup augmenté, son visage s'est modifié (Bulle compte aujourd'hui 40% d'étrangers). Il a fallu accompagner cette croissance: nous avons investi dans les écoles, dans des travaux liés à la mobilité (notamment les transports publics), nous avons créé et développé des départements comme le Service de la jeunesse, celui de la culture, nous avons organisé l'accueil extrascolaire, mis à disposition des terrains synthétiques pour les footballeurs... L'offre à l'intention de la population bulloise s'est grandement étoffée. Et, ce qui me satisfait vraiment, c'est que nous y sommes parvenus en maintenant le taux d'impôt et en diminuant même fortement la situation d'endettement par habitant.

■ **Quelle a été la recette de ce succès?**

Oh! nous avons bien sûr eu de la chance. La conjoncture, par exemple, nous a aidés au niveau des rentrées d'impôts. Mais nous sommes bien parvenus à maîtriser les finances, tout en réalisant les nombreux investissements nécessaires – et j'en suis très heureux.

■ **Qu'est-ce qui vous a particulièrement fait suer ces derniers temps?**

Les soucis que nous avons pour cette ville sont globaux. En effet, les inconnues sont un peu les mêmes que celles du canton de Fribourg. Par exemple, qu'en sera-t-il de la réforme fiscale des entreprises, même si c'est un passage obligé? Je m'inquiète parfois aussi du développement économique de Bulle. Dans le canton, c'est le secteur secondaire qui domine. Mais l'économie a actuellement plutôt tendance à se développer dans le tertiaire et Bulle est sous-dotée dans ce domaine. Je ne critique absolument pas le pôle industriel bullois – dont la croissance a été très importante pour la commune – mais je souhaite à la ville de ne pas négliger les services. C'est d'ailleurs un problème global du canton de Fribourg, exception faite de la capitale, qui a tendance à voir sa main-d'œuvre hautement qualifiée trouver du travail ailleurs.

■ **D'autres objectifs pour Bulle?**

J'insiste sur ce point, mais il va falloir continuer à accompagner la croissance de cette ville. Beaucoup de constructions sont prévues et le Conseil communal ne peut pas décider d'un moratoire: il s'agit bien souvent de terrains privés, en zone à bâtir. Autre point central: la construction de la nouvelle gare. Elle va radicalement changer le fonctionnement de la ville. J'aimerais bien déjà être dans vingt ans pour savoir comment

cela aura tourné. Le cœur de Bulle, aujourd'hui lié au centre historique de la Grand-Rue, de la place du Marché et de la place des Alpes, va-t-il se déplacer dans ce nouveau quartier? Il faudra voir comment la population va s'approprier l'endroit. Ce sera un défi pour les autorités de conserver l'animation du magnifique bourg historique, tout en intégrant de façon harmonieuse le déplacement de la gare, qui est un projet pharaonique! Contrairement à ce qui est souvent dit, Bulle n'est pas une cité-dortoir, elle vit notamment grâce à un commerce vigoureux et cela doit se poursuivre. C'est un des enjeux de maintenir cette qualité de vie que nous connaissons.

■ **Revenons un peu à vous: un souvenir ressort-il de toutes ces années de politique communale?**

Une anecdote, peut-être. Le Musée gruérien a longtemps fait partie de mon dicastère. Nous étions parvenus à trouver le financement pour le grand projet de modernisation de l'exposition permanente. Nous avons obtenu énormément de soutiens, notamment externes à la ville. Nous étions très fiers et, cerise sur le gâteau, l'inauguration s'est faite en présence d'un conseiller fédéral fribourgeois, Alain Berset. Il s'agissait de l'une de ses premières sorties officielles. Pour la petite histoire, tout s'est joué quelques mois auparavant lors de la fête organisée en l'honneur de son élection, à Fribourg. Je lui ai glissé que nous allions bientôt inaugurer la nouvelle exposition du Musée et il m'a simplement répondu: «Je note.» Aujourd'hui, ce serait sans doute plus compliqué d'y avoir accès (rires)...

■ **A l'inverse, un regret?**

Il est lié à la politique cantonale, voire fédérale et au fait – erroné – que l'aménagement du territoire serait du ressort de l'Exécutif communal uniquement. La population n'a pas eu l'occasion de s'approprier le développement urbanistique de la Ville de Bulle, car Fribourg (contrairement à la plupart des autres cantons) ne permet pas de voter sur les initiatives ou les référendums qui touchent à l'aménagement. Mon plus grand regret est que je croise aujourd'hui beaucoup de personnes qui ne semblent pas

### Raoul Girard

**46 ans**  
**Marié**  
**3 enfants**

#### Formation

A complété sa licence en économie à l'Université de Fribourg par un diplôme de maître de gymnase.

#### Parcours professionnel

A commencé en 1994 par enseigner au Cycle d'orientation de la Gruyère; en 2001, est nommé au Collège du Sud, où il initie depuis et avec un immense plaisir les élèves à l'économie et au droit; la même année, soit à 28 ans, il est élu au Conseil communal (il en est resté le cadet durant quinze ans); en parallèle, assume depuis 2006 un mandat de député au Grand Conseil, dont il a été le deuxième vice-président l'an passé; a également été vice-président du Parti socialiste fribourgeois et candidat en 2011 à la Préfecture de la Gruyère.

#### Hobbies

Aime passer du temps en famille ainsi que le vélo de route entre amis (lors de la «descente de la Trême», l'été passé, a rallié Rotterdam en une semaine).

heureuses du développement que l'on connaît. Nous avons certainement commis des fautes au niveau de la communication. Nous aurions dû insister sur un point: le Conseil communal n'a tout simplement pas les moyens d'interdire l'essor des constructions.

■ **Vous avez «mangé» de la politique avec appétit durant presque deux décennies. Vous dites adorer enseigner. Et, tout à coup, vous décidez de tout plaquer pour devenir responsable de l'Administration communale. Quelle mouche vous a piqué?**

C'était une occasion fantastique! Un poste comme celui-là ne se présente pas tous les jours. Il me permettra aussi de pouvoir continuer à travailler pour la col-

lectivité, dans une ville que j'apprécie énormément et que je connais bien. Au niveau du Conseil communal, je m'étais toujours dit que je ne dépasserais pas les vingt ans d'activité. En démocratie, c'est positif que les têtes changent, cela amène une fraîcheur qui fait du bien. Même chose pour l'enseignement: je préfère arrêter quand tout me plaît encore plutôt qu'attendre d'être lassé. Je passe donc à autre chose en toute liberté.

■ **Comment voyez-vous le passage de témoin avec M. Jean-Marc Morand, le futur ancien secrétaire général?**

Cela devrait se faire très facilement. Je connais la qualité de son travail, je sais ce qu'il apporte au quotidien. Je pense que nous avons des profils assez similaires: il ne devrait pas y avoir de révolution dans la maison. Je vais mettre mon énergie au service du Conseil communal et je ne serai en aucun cas le 10<sup>e</sup> conseiller communal, il ne faut pas inverser les rôles. Le but, c'est que la population ne remarque même pas qu'il y a un nouveau secrétaire général. Si nous y parvenons, ce sera parfait.

«**Nous sommes parvenus à maîtriser les finances, tout en réalisant les nombreux investissements nécessaires.**»

«**En démocratie, c'est positif que les têtes changent, cela amène une fraîcheur qui fait du bien.**»

# "Jeunesse

## Faire des jeunes des citoyens à part entière

Le centre de loisirs de Bulle – Centranim – a enregistré ces dernières années quelque 3000 passages annuels. Mais ce n'est pas ce chiffre qui importe aux yeux du nouveau responsable du Service de la jeunesse, **Pascal Pernet**. «Nous cherchons à développer le côté participatif, l'implication des jeunes dans nos activités», souligne-t-il.

«Nous allons aussi les encourager à monter leurs propres projets, que ce soit dans le domaine de la culture, des arts ou du sport.» Autre idée: créer un parlement des jeunes, pour qu'ils s'intéressent à la chose politique et qu'ils puissent ainsi exprimer leur avis. «**Nous voulons les aider à devenir des citoyens à part entière! Et là subsiste encore une marge de progression.**»



## Le Centranim: un magnifique écrin pour le Service de la jeunesse

Après plus d'une année de travaux, le Service de la jeunesse et le Centranim ont pu réemménager à la rue du Marché. Le bâtiment, qui répond désormais aux standards, est à même de permettre le développement des nombreuses activités proposées. Nouveau responsable du service depuis janvier, Pascal Pernet s'en réjouit. Et ne manque pas de projets.

vau de rénovation et de transformation y ont donc été menés. Coût de la réfection de cet édifice de style néo-classique et protégé en catégorie 2: 2,1 millions de francs, crédit accordé fin 2016 par le Conseil général.

Les nombreuses personnes présentes lors de l'inauguration et de la journée portes ouvertes du 4 mai dernier ont eu l'occasion de l'apprécier: le chantier a permis la rénovation complète des installations techniques et des blocs sanitaires (maintenant accessibles aux personnes à mobilité réduite). Également réalisés: l'installation d'un ascenseur, l'agencement d'une cuisine et l'amélioration énergétique de l'enveloppe du bâtiment, qui ne respectait plus les standards.

### QUALITÉ DE L'ACCUEIL AMÉLIORÉE

L'aspect visuel n'a pas été laissé de côté, puisqu'outre la réfection de la toiture, le rafraîchissement des façades et le remplacement des volets ont permis de mettre en valeur les éléments décoratifs. Les espaces ont eux aussi été repensés, avec l'objectif principal d'amé-

**Le nouvel espace d'accueil constitue un centre d'informations et de conseils pour les jeunes et leurs parents.**

liorer la qualité de l'accueil des visiteurs. Une zone de réception a ainsi été créée au rez-de-chaussée. C'est là que se trouve notamment le bureau des animateurs. Sans être un guichet social comme celui du canton, ce nouvel espace d'accueil constitue un centre d'informations et de conseils pour les jeunes et leurs parents.

Si les activités ont pu être en grande majorité maintenues durant les travaux, le nouveau responsable du Service de la jeunesse, Pascal Pernet, se réjouit de disposer aujourd'hui d'un écrin à la hauteur des attentes de la population (*lire ci-contre*).

**Infos**

[www.jeunesse-bulle.ch](http://www.jeunesse-bulle.ch)

Provisoirement relogés au château durant un peu plus d'un an, le Service de la jeunesse de la Ville de Bulle et son Centranim ont retrouvé leurs murs historiques ce printemps, au numéro 16 de la rue du Marché. La raison de cet exil forcé? La vénérable bâtisse – datant de 1821 – ne répondait plus aux normes et avait grand besoin d'un coup de jeune. D'importants tra-



## «Les jeunes viennent, les locaux sont beaux et fonctionnels»

**Entretien avec Pascal Pernet**

■ **Vous venez de réinvestir le bâtiment de la rue du Marché. Satisfait de votre nouvel outil de travail?**

Oui – et l'équipe aussi! Les jeunes viennent, nous disposons de suffisamment de salles pour mener à bien nos activités. Bien sûr, nous devons encore prendre nos marques, mais les locaux sont beaux et fonctionnels.

■ **Vous avez succédé à Maxime Pasquier en janvier à la tête du Service de la jeunesse: quels projets avez-vous sur le feu?**

Un nouveau site web, tout d'abord, mis en ligne récemment ([www.jeunesse-bulle.ch](http://www.jeunesse-bulle.ch)). En plus des informations utiles et de la présentation du service, il comporte un formulaire d'inscription pour les activités de Pré-en-Bulle (à l'intention des enfants de 6 à 10 ans). Avec d'autres services communaux, nous allons également organiser en septembre une journée de sensibilisation aux droits de l'enfant. Enfin, en janvier 2020, nous allons participer à l'«Action 72 heures», qui se déroulera au niveau national. Le but est d'encourager les jeunes à développer des projets d'utilité publique dans ce laps de temps et de les accompagner.

■ **Que vous inspire la potentielle régionalisation du service, prônée par le préfet?**

Elle a du sens. De facto, les prestations que nous proposons profitent aux jeunes Gruériens en général, pas uniquement aux Bullois. Un exemple parmi d'autres: l'accompagnement et le soutien aux jeunes en difficulté par nos travailleurs sociaux hors murs. Aujourd'hui, seule la Ville de Bulle finance ces activités... Une association intercommunale devrait être mise sur pied. Elle permettrait de coordonner l'offre dans les communes et de la développer sur place, en mettant à profit les infrastructures à disposition.

# "Aménagement

## Jardins de Sainte-Croix bientôt ouverts

Première étape du projet des «Jardins de la cité», les jardins de Sainte-Croix ouvriront leurs portes au public durant l'été. Ce nouvel espace vert au cœur de la cité se veut un lieu de détente et de rencontre. Avec, à disposition de la population, deux pergolas munies de bancs, de chaises et de tables.

5

## Parkings du tennis et du stade payants

Le parking du tennis, à la rue du Stade, ainsi que le parking du stade, au chemin de Bouleyres, sont désormais payants. Le tarif appliqué est identique à celui du parking des Albergues (50 ct. la première heure et 70 ct. les heures suivantes). A noter que les usagers ont la possibilité d'y stationner jusqu'à 5 jours consécutifs.

5

## La route de Riaz poursuit sa mue

Le calendrier de réalisation du projet de réaménagement de la route de Riaz et de la rue du Château-d'En-Bas est pour l'heure tenu. Pour la sécurité de tous, les Autorités rappellent à tout un chacun de se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place au fur et à mesure des différentes étapes du chantier.

6

## Saison de piscine écourtée pour lui refaire une beauté

Cette année, la piscine communale en plein air fermera ses portes un mois plus tôt que d'habitude, soit le 17 août. Il est en effet prévu de démarrer les nécessaires travaux de rénovation des installations juste après la clôture saisonnière. L'an prochain, les bassins ainsi que les aménagements intérieurs et extérieurs présenteront un visage bien plus attrayant, avec de nombreuses nouveautés au programme.



Centenaire, la piscine communale chauffée en plein air retrouvera bientôt une nouvelle jeunesse. Un important chantier de rénovation va en effet écourter la saison 2019. **Démarrée le 11 mai dernier, celle-ci prendra fin environ un mois plus tôt que d'habitude, à savoir le 17 août prochain (horaires d'ouverture 2019: tous les jours de 8 h à 20 h; dès 7 h 30 les mercredi et vendredi).** C'est que les dernières améliorations d'importance datent de vingt ans et la réfection des lieux est devenue indispensable. Chiffrée à 8,7 millions de francs, la cure de jeunesse devrait s'achever en juin 2020.

Raison principale de ces travaux? Les bassins, vétustes et plus totalement étanches, nécessitent une réfection totale. Leur structure en béton sera ainsi reconstruite à neuf, avec ajout d'un revêtement en inox. Un bassin de 50 mètres avec

six lignes de nage permettra notamment d'accueillir des compétitions de niveau régional. A l'est du grand bassin, mais totalement indépendant, celui de plongeon sera équipé d'un plongeur à 1 mètre et d'une plateforme de 3 mètres.

### UNE PATAUGEoire PLUS LUDIQUE

Les enfants apprécieront particulièrement le troisième bassin non nageur et son large toboggan, situé de l'autre côté de la piscine de 50 mètres. Enfin, pour préserver la tranquillité des familles avec tout-petits, la pataugeoire – plus ludique que l'actuelle – migrera à distance respectable.

Côté bâtiments, la buvette sera transformée en caisse d'entrée et en locaux pour les gardiens. Les cabines d'habillage situées tout au long du chemin de halage vont disparaître,

compensées par l'installation d'autres espaces de changement dans les vestiaires communs. Ceux-ci comprendront également des casiers de rangement intérieurs et extérieurs. En outre, la nouvelle buvette avec terrasse verra le jour à proximité de la pataugeoire.

### DAVANTAGE D'ESPACES DE DÉTENTE

Une autre grande nouveauté se situe au niveau des plages. Grâce aux toitures des bâtiments, qui deviendront accessibles et dotées de protection tant visuelle que phonique, la surface totale des espaces de détente (pelouse, bord des bassins et gradins) augmentera de près de 500 m<sup>2</sup>. De quoi accueillir encore davantage de personnes de tous les âges – même à mobilité réduite – pour nager, s'entraîner, se défouler ou simplement passer un bon moment aquatique.

## Le Plan d'aménagement local transmis au canton

### Territoire

Le processus d'instruction du dossier du Plan d'aménagement local de la Ville de Bulle est entré dans une nouvelle phase. Le Conseil communal ayant rendu l'ensemble des décisions sur les oppositions formulées dans le cadre de la procédure d'enquête pu-

blie, le dossier a été transmis le mois dernier à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions pour approbation.

.....  
Au mois de mai 2018, la Ville de Bulle mettait à l'enquête publique des modifications de son Plan d'aménagement local (PAL), que le Conseil communal avait présentées à la population lors d'une séance d'information et d'une exposition, à l'Hôtel de Ville. Pour rappel, le PAL 2018 vise à répondre aux nouveaux enjeux de l'aménagement du territoire bullois et à accompagner qualitativement la densification voulue par le législateur fédéral et le peuple suisse. Il comporte d'importantes nouveautés autour de thèmes centraux comme la préservation et la valorisation des espaces verts, la mobilité, l'énergie ou encore la protection des quartiers historiques, par la définition de deux Plans d'aménagement de détail-cadres, «Pierre-Sciobéret» et «Champ-Barby». Au terme du délai d'enquête, une trentaine d'oppositions au PAL avaient été déposées, ainsi qu'une quarantaine d'observations.

Au cours des derniers mois, le processus d'instruction du dossier du Plan d'aménagement local 2018 s'est poursuivi. Dans une première phase, le Conseil communal a rencontré l'ensemble des opposants lors de séances de conciliation, lesquelles ont permis de lever une partie des oppositions. Il a également été tenu compte de certaines revendications, conduisant à une mise à l'enquête publique complémentaire des modifications du PAL 2018.

Cette procédure complémentaire – mise à l'enquête au mois de mars 2019 et qui n'a suscité aucune opposition – comprenait notamment l'inscription de la fresque murale de la gare routière sur la liste des biens protégés dans le cadre du PAL. Quant à toutes les autres oppositions formulées dans le cadre de la mise à l'enquête du PAL 2018, le Conseil communal a conclu à leur rejet.

Le dossier du Plan d'aménagement local 2018 de la Ville de Bulle est désormais entre les mains de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) du canton de Fribourg pour approbation.

# Les parkings du tennis et du stade sont payants

## Stationnement

Des horodateurs ont récemment été installés sur les parkings du tennis et du stade. Le tarif de stationnement est identique à celui du parking des Albergeux. Les usagers ont toutefois la possibilité d'y stationner jusqu'à 5 jours consécutifs au maximum.



Le Conseil communal a décidé de rendre payant le parking du tennis sis à la rue du Stade, ainsi que le parking du stade sis au chemin de Bouleyres, à Bulle. Trois horodateurs viennent en effet d'y être installés. Comme ailleurs en ville, ceux-ci proposent également aux usagers de payer

leur stationnement par téléphone portable, via l'application ParkNow.

Le tarif de stationnement appliqué pour ces deux parkings est identique à celui du parking des Albergeux, à savoir 50 centimes la première heure et 70 centimes les heures suivantes (exceptés les détenteurs de vignettes «I»).

Cette limitation de stationnement contre paiement s'étend du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, ainsi que le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. A noter que les usagers du parking du tennis ou du stade ont la possibilité d'y stationner jusqu'à 5 jours consécutifs.

## TARIFICATION DU PARKING BULLE-CENTRE REVUE

Les Autorités ont également décidé de modifier la tarification du parking Bulle-Centre. Dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain, l'heure gratuite sera réduite à une demi-heure gratuite, conjuguée avec l'application des tarifs de stationnement prévalant au centre-ville, soit 1 franc la première heure et 2 francs les heures suivantes.

# Les jardins de Sainte-Croix: un nouvel espace vert public au cœur de la cité

Les jardins de Sainte-Croix ouvriront leurs portes durant l'été. L'aménagement de ce nouvel espace vert, lieu de détente et de rencontre, concrétise la volonté des Autorités communales d'offrir à la population des espaces publics de qualité au centre-ville.



Les espaces verts urbains participent grandement à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité d'une ville. C'est avec la volonté d'offrir à la population de tels lieux de détente, conviviaux et propices à une mixité sociale et générationnelle que la Ville de Bulle a initié le projet des «Jardins de la cité». Celui-ci est le fruit d'un processus de mandats d'étude parallèles (MEP) dont l'objectif était de définir le réaménagement des espaces verts du centre-ville: jardins de Sainte-Croix, jardin des Capucins (Notre-Dame de Compassion), parc du Cabaret et douves du château.

La première étape de la revalorisation des parcs et jardins de la cité est en passe de se concrétiser avec l'ouverture au public des jardins de Sainte-Croix, prévue dès le mois de juillet. Durant les premiers mois, certains espaces seront toutefois préservés du passage du public pour permettre la croissance

naturelle de toutes les plantations. Le réaménagement de ces anciens jardins privés s'inscrit dans le prolongement de la transformation et de la rénovation du bâtiment de l'ancien Institut Sainte-Croix. Pour rappel, l'édifice – mis en service en février 2017 et rebaptisé la Résidence du Marché – abrite désormais des hébergements pour seniors, un restaurant-café ouvert au public ainsi que la ludothèque La Trappe à jeux, entre autres.

## 3100 M<sup>2</sup> DE JARDINS

Au cours des dernières semaines, les anciens plantages des jardins de Sainte-Croix ont laissé place à un arboretum et à des aires de pelouse. Une dizaine de grands arbres de diverses essences indigènes, aujourd'hui d'une hauteur d'environ trois mètres, ont été plantés ce printemps: érables, bouleaux, charmes et amélanchiers. D'une surface totale de quelque 3100 m<sup>2</sup> répartis sur deux terrasses, les jardins sont agrémentés de vivaces, de zones herbeuses et de gazon fleuri.

Outre la réfection des murs de pierre, un contrefort en béton a été réalisé au pied des deux arbres majeurs – qui ont été maintenus – afin de donner davantage de place à leur système racinaire. Les anciens grillages ont été enlevés et de nouvelles barrières et mains courantes posées. Ainsi, de nouveaux cheminements ont pu être créés. Quant aux espaces de détente, ils comprennent deux pergolas munies de bancs, de chaises et de tables.

## UN NOUVEL ACCÈS DEPUIS LA RIETA

Les jardins de Sainte-Croix sont accessibles via la Résidence du Marché, depuis la rue de la Condémine et, désormais, également depuis la Rieta. Un nouvel accès a en effet été créé sur cette ruelle grâce à l'accord du propriétaire voisin, permettant notamment aux personnes provenant de la place du Marché de gagner plus facilement et plus directement les jardins.

Une partie importante des travaux consistait également en la réfection des collecteurs d'évacuation des eaux du bâtiment

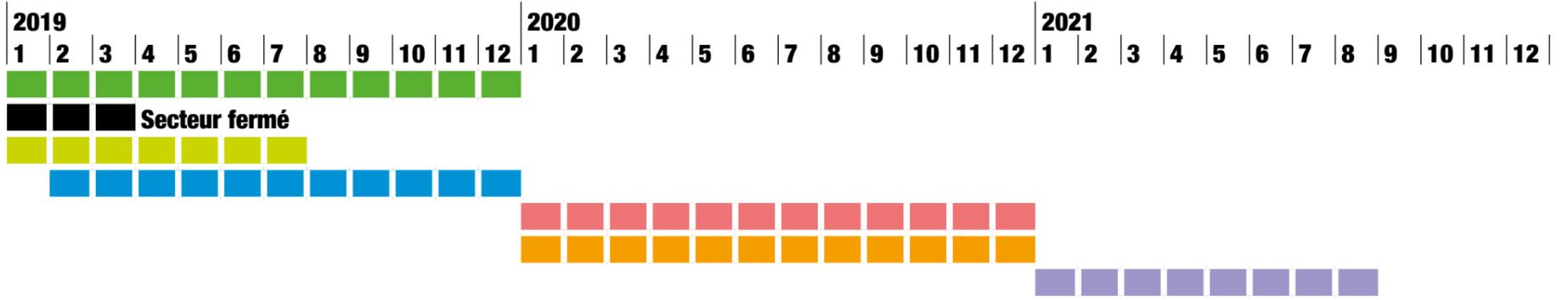
de Sainte-Croix et des deux bâtiments voisins. Jusque-là en système unitaire, les conduites ont été adaptées en séparatif (eaux usées et eaux claires). De plus, un bassin de rétention sous-terrain de 30 m<sup>3</sup> a été créé. Coût total du projet: 1,3 million de francs, crédit accordé fin 2017 par le Conseil général. Un montant qui comprenait également l'aménagement des deux patios du bâtiment de Sainte-Croix, réalisés dans le cadre des travaux de transformation et de rénovation de l'ancien Institut et en service depuis 2017.

## INAUGURATION OFFICIELLE CET AUTOMNE

Quelques aménagements devront encore être réalisés au début de l'automne, dont la plantation des derniers arbres. Il sera alors temps d'inaugurer officiellement ce nouvel espace vert, bulle de détente en plein cœur de la ville.



# Calendrier du projet de la route de Riaz



## Travaux: le projet de la route de Riaz tient le cap

Le réaménagement de la route de Riaz et de la rue du Château-d'En-Bas suit son cours. A ce stade, le calendrier de réalisation est tenu.

Le point sur ce projet d'envergure et sur les principaux travaux en cours ou à venir ces prochains mois.

### Route de Riaz et rue du Château-d'En-Bas

Début 2019, la Ville de Bulle a initié le réaménagement de la route de Riaz et de la rue du Château-d'En-Bas, principal projet routier de la législature (*Le bulletin* N° 32, décembre 2018). Sa réalisation, prévue jusqu'en 2021, va modifier en profondeur l'axe d'entrée nord du chef-lieu. Objectifs: réduire le trafic de transit, améliorer la qualité de vie des secteurs concernés et développer la mobilité douce. Le calendrier de réalisation de ce projet d'envergure et d'une grande complexité, notamment en termes de coordination du chantier, est pour l'heure tenu (*voir infographie*).

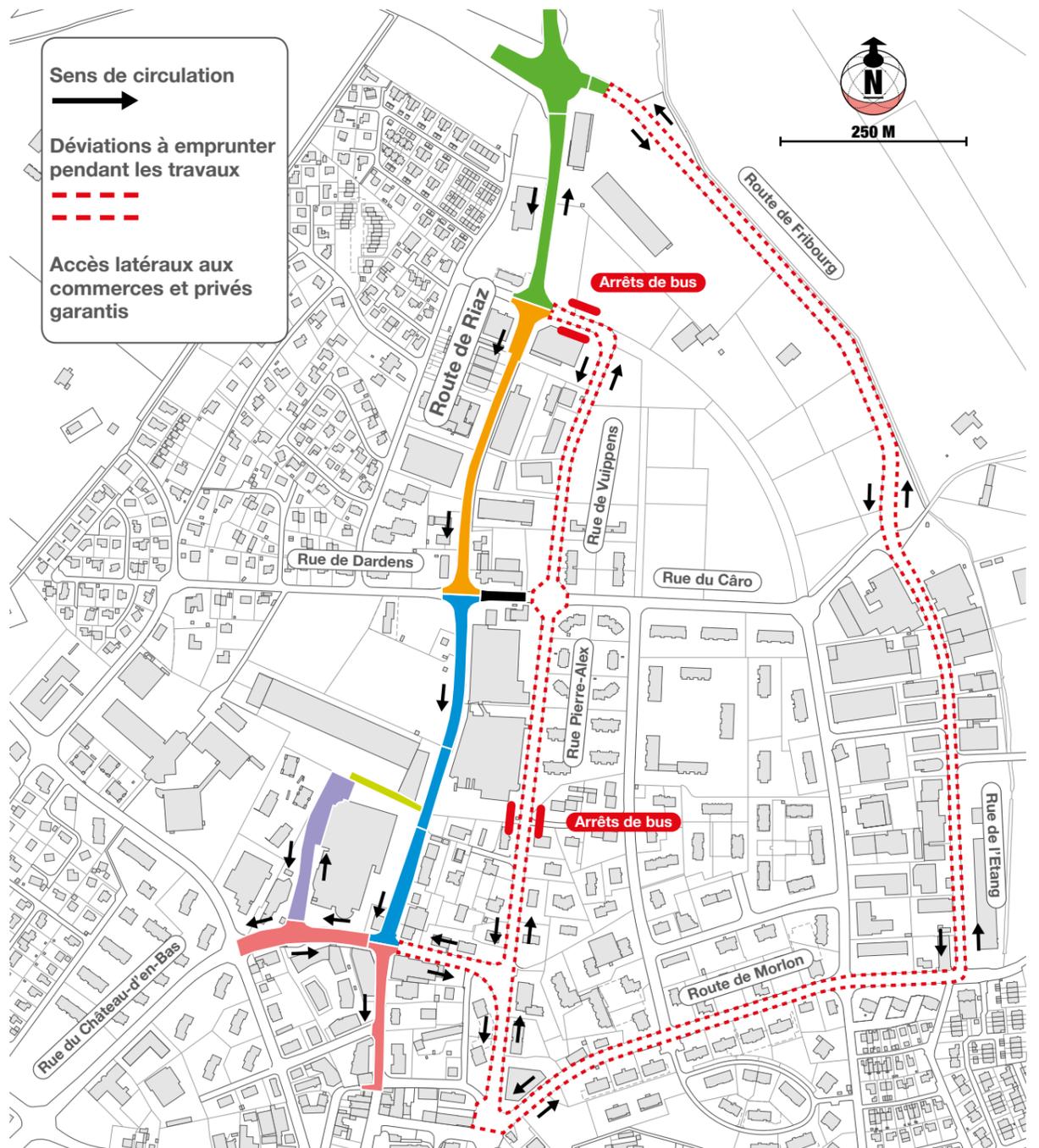
Pour la sécurité de tous, les Autorités rappellent à tout un chacun de se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place. La Ville de Bulle remercie également la population et les usagers de leur compréhension pour les inévitables perturbations du trafic.

### Voie verte gare - Planchy-Nord

Les travaux préparatoires de cette nouvelle liaison de mobilité douce «en site propre» – réservée aux piétons et aux cyclistes – ont commencé le mois dernier. Sa réalisation, qui comprend la création de deux passages sous voie dans le secteur de Taillemau et à proximité de la rue de l'Industrie, s'échelonne sur deux ans, parallèlement au chantier de transformation de la gare. Le nouveau tronçon, d'une longueur d'environ 1,6 km pour 3 m de largeur, reliera la gare à la zone industrielle de Planchy-Nord, important bassin d'emplois bullois. Sa mise en service est planifiée pour 2021.

### Réaménagement de la route de la Pâla et de la rue de Vevey (secteur Arsenal)

Le lancement des travaux de réaménagement de cet axe d'entrée ouest de la ville est prévu début 2020. D'une durée d'une année, ils comprennent diverses mesures, dont l'aménagement d'un carrefour à feux à l'intersection de la route de la Pâla et de la rue de Vevey. Cette réalisation permettra de



réguler le trafic à l'entrée de ville et de diriger la circulation de manière préférentielle vers la route de contournement H189, tout en priorisant le passage des transports publics. Dans le même but de favoriser une meilleure gestion du trafic dans le secteur, un giratoire sera réalisé à l'intersection de la route de la Pâla et du chemin Sous-Crêt afin de permettre l'accès à la partie nord du quartier de l'Arsenal et, à long terme, à la zone industrielle de Planchy-Sud. Le projet prévoit également l'aménagement de mesures d'accompagnement sécurisées et confortables pour rendre plus attractifs les déplacements des cyclistes et des piétons (aménagement de bandes cyclables et de trottoirs).

### Liaison de mobilité douce Champy - Chemin des Crêts

En cours de réalisation, cette nouvelle voie de mobilité douce sera mise en service prochainement. Longeant la H189 sur quelque 500 mètres, côté Alpes, entre le chemin des Crêts et la rue de la Léchère, elle permettra aux cyclistes et aux

piétons provenant de Riaz d'accéder à la zone industrielle de Planchy, à Bulle. Cette liaison traduit la volonté de poursuivre l'amélioration des liaisons de mobilité douce entre les communes périphériques et la commune-centre. La nouvelle voie de cheminement continu en site propre projetée entre Morlon et Bulle (entre Le Coude et La Pépinière) s'inscrit dans ce cadre. Pour l'heure, sa réalisation est toutefois freinée pour des questions de procédure.

### Aménagement d'un trottoir à la route de Morlon et réaménagement du chemin de la Belle-Luce

L'aménagement de ce trottoir, depuis l'arrêt de bus Mobul «Chalamala» jusqu'à hauteur du chemin des Pruniers, est entré dans sa phase concrète. Planifiés jusqu'à fin 2019, les travaux menés dans le secteur prévoient également l'assainissement des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires sur le chemin de la Belle-Luce.

# "Administration

## Avec l'âge vient la sagesse, mais pas que...

A l'heure de la retraite (anticipée), Jean-Marc Morand le reconnaît: avec l'âge ne vient pas que la sagesse. «On devient aussi quelque peu intolérant et impatient, sourit le futur ancien secrétaire général. On ne comprend plus pourquoi les autres se prennent la tête avec des bêtises... Alors que **la chose qui compte vraiment, c'est la santé**», souligne-t-il avec le recul de celui dont le cœur lui a plusieurs fois joué des tours.

**«On m'a collé toutes les étiquettes politiques possibles. Je crois que c'est plutôt bon signe...»**

**«Je vais pouvoir faire sur semaine ce que je n'arrivais pas toujours à faire le week-end»**

## Un plaisir immense à servir dans l'ombre

**Secrétaire général en partance, Jean-Marc Morand jette un coup d'œil dans le rétroviseur. A quelques semaines de son 62<sup>e</sup> anniversaire et de sa prise de retraite anticipée – et après trente-sept années passées au cœur de l'Administration bulloise, au service de la population. Interview.**



■ **Presque quatre décennies au service de la Ville de Bulle: ça ne vous donne pas le tournis?**  
Dit comme ça, un peu (rires)! Mais j'avoue n'y avoir pas trop réfléchi jusqu'à présent.

■ **Votre carrière professionnelle a démarré dans le privé: après un bref épisode dans une fiduciaire zurichoise, ce fut Nestlé...**

Oui, plus précisément chez Nestec, à Vevey. J'étais responsable de la partie commerciale des achats de machines pour les fabriques de chocolat et de Maggi. Je gérais les contacts avec les fournisseurs, passais les commandes, puis faisais acheminer dans le monde entier les diverses machines, entre autres de production et de conditionnement. Mais, après trois ans, j'avais fait le tour.

■ **En 1982, année de votre mariage, vous décidez donc de «remonter» à Bulle. Vous postulez comme collaborateur administratif au Service communal de l'édilité, mais vous n'exercerez jamais cette fonction. Pourquoi?**

Le syndic de l'époque, Gaston Dupasquier, estimait que j'avais trop de qualifications (j'avais une maturité de type économique) pour le poste mis au concours. Il m'a alors proposé celui de secrétaire-comptable de l'AIS, qui s'occupe de l'épuration des eaux usées du bassin de la Sionge. En parallèle, j'ai participé à toute une série de commissions. Par exemple, la Commission financière ou celles de bâtisse pour l'abri PC du Cabalet et le Foyer de Bouleyres. C'était parfois rude, comme lorsque j'étais suppléant de la Commission technique de la Ville: on parlait de jambettes, de QTS... Ça touchait à tout, j'ai appris sur le tas. J'en ai rédigé, des procès-verbaux! Mais, étant assez exigeant avec moi-même (et les autres...) et désireux d'apprendre, je m'en suis sorti. Des conseillers communaux me disaient d'ailleurs: «Ce que je m'exprime bien quand je relis tes PV!» C'est qu'il s'agissait de se montrer aussi précis que complet. Très utile, d'ailleurs, lorsqu'on doit témoigner face à un juge, comme cela m'est arrivé une fois. L'AIS était en conflit avec une entreprise: il ne s'agissait pas d'arriver avec des PV sommaires devant le tribunal arbitral!

■ **Par la suite, en 1987, le Conseil communal vous propose la tête du Service financier, que vous dirigerez durant vingt ans...**

J'ai succédé à Francis Seydoux, qui devenait secrétaire général. Je me suis tout de suite lancé dans le brevet fédéral de comptabilité, pour parfaire mes connaissances et montrer au Conseil communal qu'il avait eu raison de me proposer ce poste. Cette formation m'a bien entendu aidé tout au long de ma carrière, tout comme le diplôme en gestion finan-

cière du domaine public obtenu auprès de l'IDHEAP (Institut des hautes études en administration publique). Un exercice unique, historique et techniquement intéressant fut la transformation des Services industriels de Bulle en société anonyme, Gruyère Energie SA.

■ **Jean-Marc Morand est plutôt chiffres que lettres, donc...**

Oui. D'ailleurs, quand on m'a proposé en 2006 de reprendre le Secrétariat général pour remplacer Francis Seydoux, qui partait à la retraite, j'ai commencé par dire non. A deux reprises: je ne me voyais pas m'être spécialisé en comptabilité pour finalement me retrouver au secrétariat... Et quand je voyais le boulot de fou qu'abattait mon prédécesseur! Mon premier souci était d'être à la hauteur, d'assurer l'efficacité du secrétariat, au service d'une ville en constante et importante évolution.

■ **Mais vous finissez par vous laisser convaincre...**

En 2007, la fusion avec La Tour-de-Trême était toute fraîche, il y avait beaucoup de nouveautés. J'ai profité de cette chance pour adapter le fonctionnement de mon service et le restructurer, ce qui a par ailleurs rendu la fonction de secrétaire général encore plus intéressante.

■ **Justement: il fait quoi de ses journées, le secrétaire général?**

Il y a deux tâches principales: état-major du Conseil communal et responsabilité de l'Administration. Le secrétaire général travaille dans l'ombre pour assurer de la fluidité et de la fiabilité dans la gestion des multiples sujets. Il doit préparer les dossiers afin que les séances des commissions et du Conseil communal se déroulent bien, anticiper pour que l'Exécutif soit en mesure de décider dans les meilleures conditions et en toute connaissance de cause. Ensuite, l'organisation de l'opérationnel lui revient. Pour cela, il peut compter sur les divers services communaux, qui se sont d'ailleurs étoffés au fil des ans, des responsabilités de l'autorité et des attentes de la population: il y a désormais un archiviste, un chargé de communication, des travailleurs sociaux hors murs, un coordinateur des sports, une déléguée à l'intégration, un délégué culturel... En bref, il faut mettre les choses en place pour assurer le suivi des dossiers et répondre rapidement aux requêtes de la population. Les prestations sont en constante progression. Bulle change: il s'agit d'accompagner cette évolution en mettant en place les outils nécessaires. Ah! une autre tâche importante qui m'a été confiée: administrer la Caisse de pensions de la Ville de Bulle, qui assure les prestations pour le personnel des services communaux, des foyers communaux pour personnes âgées et de Gruyère Energie SA. Fort intéressant!

■ **Selon vous, quelles sont les qualités d'un bon secrétaire général?**

Un sens de l'organisation, une certaine rigueur pour assurer la gestion des dossiers, tant sur le fond que la forme, un certain charisme, une autorité naturelle sont sans doute des atouts. Il faut également être bienveillant, soucieux de l'autre, aussi bien de la population que du personnel. Je suis très proche de mon équipe et du personnel communal en général. Si les collaborateurs se sentent bien, ils sont plus performants et c'est bien plus agréable pour tout le monde. Je suis à leur écoute et j'essaie d'anticiper les problèmes, d'apporter les adaptations et les solutions nécessaires au bon fonctionnement des services (par exemple, avec la mise en place d'une gestion électronique des documents en 2006 déjà). Il n'est pas dans ma conception du management de rappeler qu'on est le chef. Nous sommes plutôt une équipe, une grande famille, nous travaillons dans une ambiance saine, harmonieuse, au service de la population. Je ne recherche pas le pouvoir. Je gère, délègue et fais confiance, même si le contrôle est bien entendu aussi nécessaire. Mes collègues vont me manquer. Et, si la fonction requiert une sensibilité politique, je suis resté totalement apolitique: on m'a d'ailleurs collé toutes les étiquettes possibles. Je crois que c'est plutôt bon signe...

■ **Votre successeur, Raoul Girard, connaît bien la maison. Un conseil à lui donner?**

Je ne me permettrais pas: il a toutes les compétences nécessaires à la fonction et une très grande expérience de la chose publique. Peut-être plutôt un souhait: celui d'avoir autant de plaisir à exercer cette fonction que j'en ai eu!

■ **Il n'aime pas trop qu'on lui pose la question, Jean-Marc Morand, parce qu'il vit dans le présent. Mais comment compte-t-il occuper tout ce temps libre, la retraite venue?**

«Je vais pouvoir faire sur semaine ce que je n'arrivais pas toujours à faire le week-end», rigole celui qui a passé une enfance merveilleuse à «la Sciob», à l'époque le quartier pauvre de Bulle. Le secrétaire général sur le départ entend bien profiter de cette liberté totale pour s'occuper de sa famille – il est marié, père de trois enfants et trois fois grand-papa – et soigner ses amitiés. Egalement au programme: continuer à voyager avec son épouse et, selon la saison, faire de la randonnée, de la raquette et du vélo, aller aux champignons et dévaler les pistes, Magic Pass en poche. «Rien de bien original», s'excuse-t-il presque. Même si on sent bien qu'il ne s'en réjouit pas moins...

# "Mobilité douce

## Troisième pompe à vélo en libre-service

Votre motivation à faire du vélo est gonflée à bloc, mais vos pneus sont plats comme notre ville? Tout roule: des pompes à vélo en libre-service sont à votre disposition. Proposées par la Ville de Bulle, des stations de gonflage sont installées à la gare, à la Grand-Rue et, nouvellement, à proximité du Collège du Sud.



## Vélos-cargos électriques

Vous souhaiteriez utiliser occasionnellement un vélo électrique, faire vos courses ou encore profiter d'une balade avec vos enfants en bas âge, mais vous ne voulez pas investir en ce sens... Une solution: profitez des vélos-cargos électriques mis à disposition à Bulle (devant la brasserie Le Moderne et le restaurant Le 43) et à La Tour-de-Trême (pharmacie Saint-Roch). A réserver via le site [www.carvelo2go.ch](http://www.carvelo2go.ch).

## Le plan d'action vélo met les jeunes en selle

**Acteurs de la mobilité de demain, les jeunes sont cette année encore au cœur des mesures de sensibilisation mises en place dans le cadre du plan d'action vélo de la Ville de Bulle.**

**Car c'est une tendance observée en Suisse, ils pédalent de moins en moins souvent.**

Les jeunes Bullois sont un des publics cibles privilégiés du plan d'action vélo de la Ville de Bulle. En effet, une tendance claire se dégage des dernières enquêtes sur la mobilité en Suisse (source: Microrecensement Mobilité et transport 2015, OFS/ARE): les jeunes entre 6 et 24 ans pédalent de moins en moins souvent. Ils préfèrent utiliser les transports en commun, qui leur permettent de discuter entre amis et de garder un œil sur les dernières actualités...

Pourtant, la mobilité douce répond à de grands enjeux de société. Elle permet une activité physique bonne pour la santé et préserve l'environnement. Elle joue également un rôle important pour la qualité de vie en ville, en ne causant pas d'émissions sonores et en encourageant les contacts sociaux. Ainsi, il est primordial de sensibiliser les jeunes à ces avantages et de promouvoir le vélo de manière adaptée. La Ville de Bulle l'a compris: en 2019, elle propose plusieurs mesures spécifiques pour les jeunes.

Comme chaque année depuis 2015, les gymnasiens du Collège du Sud ont récemment pu affiner leurs connaissances grâce au Défi vélo, un concours organisé en Suisse ([www.defi-velo.ch](http://www.defi-velo.ch)). Initiée en 2018 et reconduite cette année, l'action Ados à vélo s'adresse quant à elle aux élèves du Cycle d'orientation de Bulle. Avec cette mesure, la Ville invite les jeunes à se remettre en selle et à se rendre au CO à vélo.

### SENSIBILISATION ET EXERCICES PRATIQUES

L'an dernier, six classes ont profité de la formation. Au vu du suc-

cès rencontré, le cours s'adresse cette année à toutes les classes de 2<sup>e</sup> année (13-14 ans).

Durant une partie en salle, les élèves sont sensibilisés à l'importance de choisir le bon itinéraire grâce au plan vélo de Bulle, le VE-LOGuide. Une seconde partie à l'extérieur permet de rappeler les règles de conduite, s'entraîner à rouler en ville et découvrir les nouveaux aménagements.

Les giratoires, trottoirs partagés et contre-sens cyclables n'ont ainsi plus de secret pour les participants!

**La mobilité douce joue également un rôle important pour la qualité de vie en ville. Ainsi, il est primordial de sensibiliser les jeunes à ses avantages et de promouvoir le vélo de manière adaptée.**



## Le tri des déchets porte ses fruits

### Environnement



**La majorité de la population bulloise est sensible au tri des déchets et l'effectue correctement – bravo! Reste qu'une minorité continue à souiller certains points de récolte. Les contrôles effectués l'an passé vont se poursuivre.**

Bonne nouvelle pour la planète: la masse de déchets par habitant a diminué l'an passé, dans le canton. Et ce, pour la première fois depuis des années. Bulloises et Bullois ont pour leur part produit en moyenne 135 kilos de déchets par personne en 2018, soit presque 20 de moins que deux ans plus tôt. La valorisation – via le recyclage du verre, du papier, de l'aluminium et par le compos-

tage des matières organiques, par exemple – a elle aussi augmenté, flirtant désormais avec la barre des 60%. Le tri porte donc ses fruits et le Conseil communal tient à remercier la population bulloise pour ses efforts.

### DE NOUVEAUX CONTRÔLES

Mais, si la grande majorité des habitants comprend parfaitement les enjeux, une minorité s'entête à ne pas tenir compte de la réglementation en vigueur. Des moloks servant à récolter le papier sont ainsi régulièrement souillés par des ordures ménagères, rendant la matière impropre au recyclage. Et coûtant le prix de l'incinération, au lieu de faire entrer de l'argent dans les caisses communales. Les puits à déchets problématiques

ont déjà fait l'objet de surveillance par une société privée, l'an passé. La situation s'est certes améliorée, mais elle reste problématique. Afin d'éviter toute confusion, des affiches explicatives ont été posées aux divers points de récolte. En parallèle, les contrôles vont se poursuivre, à l'avenir, et les contrevenants seront amendés.

### CARAVANE D'ÉCHANGES

Pour rappel, il est aussi possible de donner une deuxième vie à certains objets. A l'instigation du groupement de citoyens Demain la Gruyère, une caravane d'échanges est installée depuis l'été 2017 à la déchetterie de Palud. Les citoyens bullois peuvent ainsi y déposer ou y récupérer des objets encore utilisables.

# "Bulle verte"

## Améliorer l'enveloppe thermique

Selon SuisseEnergie, pratiquement la moitié de la consommation d'énergie en Suisse est à mettre au compte de la construction et de l'exploitation des bâtiments. Construire ou assainir un bâtiment constitue donc une grande chance pour en abaisser la consommation d'énergie. Sous cet angle, l'enveloppe et son isolation thermique représentent le point de départ pour rendre une maison énergétiquement efficace.



## Efficiences énergétiques: entretien avec Patrice Morand

Les questions sur l'efficacité énergétique des bâtiments concernent aussi la Ville de Bulle. **Patrice Morand**, conseiller communal en charge du dicastère Aménagement, environnement, travaux et équipements parle des principales mesures entreprises en la matière.

# Rendre son bâtiment efficient: un investissement, de nombreux avantages

**En lien direct avec la stratégie énergétique 2050, le contexte actuel encourage fortement les propriétaires immobiliers à investir dans l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables pour leur bien. Mais qu'est-ce qu'un bâtiment énergétiquement efficient et comment rénover au mieux celui-ci? Eclairage.**

doté d'une ventilation mécanique à double flux et d'une installation solaire photovoltaïque peut prétendre à la note maximale de A.

### DE NOMBREUX AVANTAGES

Outre les économies d'énergie et d'argent ainsi que la diminution de l'impact écologique, une rénovation permet au bâtiment de conserver, voire d'augmenter sa valeur sur le marché. Autre avantage: les travaux entrepris peuvent être fiscalement déduits. Un investissement dans des énergies renouvelables locales favorise aussi l'indépendance énergétique du bâtiment par rapport aux énergies fossiles et leur importation.

### ISOLER ET REMPLACER

Selon ses besoins et ses moyens, un propriétaire peut renouveler l'enveloppe de son bâtiment (isolation de toiture, murs, fenêtre, etc.), mais aussi recourir à l'utilisation d'énergies renouvelables indigènes. Le cumul des deux aspects construction et approvisionnement améliore encore davantage l'efficacité énergétique globale de l'objet. Parmi les travaux les plus courants, on trouve le remplacement des fenêtres, diverses interventions sur l'isolation, mais aussi le changement de chaudières à mazout et de chauffages électriques

pour des productions de chaleur renouvelables. La pose d'installations solaires photovoltaïques est aussi de plus en plus demandée.

### QUAND SONNER À RÉNOVER SON BÂTIMENT?

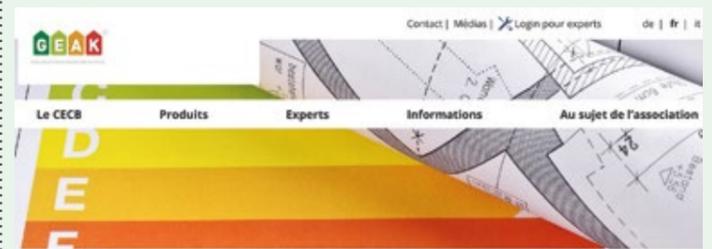
Les spécialistes conseillent d'envisager des rénovations ou de demander un audit avant la fin de vie des appareils ou des éléments de l'enveloppe (système de chauffage, fenêtres, etc.). Il faut aussi savoir que toute vente de bâtiment ou nouvelle construction doit disposer d'un certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB®) établi sur la base d'un audit.

### DES AIDES CANTONALES

Pour encourager la rénovation de son parc immobilier, le canton de Fribourg dispose d'un Programme bâtiments mis sur pied avec la Confédération et offrant des subventions à tout propriétaire souhaitant améliorer l'efficacité énergétique de son bien. Informations générales, outils de calcul et de comparaison interactifs ou encore exemples concrets se trouvent sur le site officiel du Programme bâtiments.

**Infos**  
[www.leprogrammebatiements-fr.ch](http://www.leprogrammebatiements-fr.ch)

## Le CECB®, un point de départ



Pour mesurer l'efficacité énergétique de son bâtiment, plusieurs outils sont à la disposition des propriétaires, dont le CECB®, le CECB® Plus et la thermographie infrarouge. Le plus utilisé, le CECB®, est un certificat cantonal officiel qui analyse l'efficacité de l'enveloppe du bâtiment (isolation, toiture, sol, etc.), le paramètre le plus important, mais aussi la quantité d'énergie nécessaire à son utilisation courante. Identique pour toute la Suisse, il attribue à l'objet une étiquette énergétique. A cela, s'ajoutent des analyses chiffrées, une liste des éléments présentant des faiblesses ainsi que des recommandations d'améliorations.

**Investir de manière optimale**  
Si le CECB® standard dresse un état des lieux du bâtiment et de

ses performances, il est possible d'aller plus loin avec le CECB® Plus en établissant un rapport de conseil offrant jusqu'à trois variantes de rénovations possibles.

Celles-ci permettent aux propriétaires de cibler les rénovations les plus pertinentes à réaliser et ainsi d'éviter les erreurs d'investissement. Il est aussi possible de recourir à une thermographie infrarouge. Cette analyse vise à détecter les points faibles et défauts de l'isolation.

### A la recherche d'un expert CECB®?

De nombreuses entreprises proposent ces prestations d'audit; le site [www.cecb.ch](http://www.cecb.ch) propose un outil de recherche permettant de trouver un expert proche de chez soi.

La thermographie infrarouge, une méthode qui permet de détecter les points faibles et les défauts de l'isolation.



## L'efficacité énergétique à Bulle, état des lieux

### ■ Quelles ont été les actions prises par la Ville de Bulle en matière d'efficacité énergétique?

**Patrice Morand:** L'année dernière, la Ville de Bulle a mandaté son délégué à l'énergie pour la réalisation d'un suivi de la consommation des bâtiments communaux. Sur cette base, des audits de certains bâtiments ont été demandés afin d'améliorer leur efficacité énergétique.

### ■ L'ensemble du parc immobilier bullois est-il aussi concerné par ces questions?

En effet. La Ville a notamment prévu au travers de son Règlement communal d'urbanisme récemment révisé l'obligation de raccordement au chauffage à distance



ou l'utilisation d'un système de chauffage alimenté à 75% par des énergies renouvelables pour toute nouvelle construction ou renouvellement d'installation.

### ■ Et pour l'avenir?

Le prochain objectif pour Bulle est de poursuivre ses démarches liées au label Cité de l'énergie, dont une partie concerne l'efficacité énergétique des bâtiments.

# "Actualités

## Marché du samedi

Pour la deuxième année, la place Saint-Denis accueille **chaque samedi de 8 h à 12 h** un marché exclusivement dédié aux produits de bouche, avec un large panel d'artisans. Ce marché hebdomadaire du samedi vient compléter le marché historique qui se tient tous les jeudis matin sur la place du Marché.

## L'été aux parcs

Le Service de la jeunesse de la Ville de Bulle animera à nouveau le parc du Cabalet à l'enseigne du Cabal'été, **du 18 juin au 5 juillet** (programme des activités sur [www.jeunesse-bulle.ch](http://www.jeunesse-bulle.ch)). Le collectif Saint-Paul People investira quant à lui le parc du Vieux-Comté – ou parc Saint-Paul – de juillet à septembre (programme sur [www.parcstpaul.ch](http://www.parcstpaul.ch)).

## Critérium cycliste au cœur de la cité

Le Tour du canton de Fribourg fera étape à Bulle, **le mercredi 3 juillet**, avec la tenue d'un critérium cycliste. Le premier départ de cette course en circuit au centre-ville sera donné à 18 h avec les catégories enfants, alors que les élites s'élanceront à 20 h 30. Inscriptions sur [www.chronoromandie.com](http://www.chronoromandie.com).

**BULLE**  
**LA POPULATION**

**LE CONSEIL COMMUNAL**

RENCONTRE dans la grande salle de l'Hôtel de Ville

JEU. 17.10.2019 - 19h30

## Citoyenneté

### Rencontre avec la population: l'Exécutif à votre écoute

Le Conseil communal organise une nouvelle rencontre avec la population, le **jeudi 17 octobre prochain**. Les questions des citoyens, à transmettre jusqu'à fin juillet, seront au centre des discussions.

Après une première rencontre du genre mise sur pied en octobre 2018, l'Exécutif de la Ville de Bulle a décidé de renouveler l'expérience. Le principe? L'ensemble des membres du Conseil communal invite la population à l'Hôtel de Ville pour discuter, échanger des points de vue et réfléchir au futur de la commune. Cette séance se tiendra le jeudi 17 octobre 2019 à 19 h 30, à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle.

**Envoyez vos questions jusqu'à fin juillet**  
Il n'y aura pas de thématique particulière pour cette rencontre. A vous de définir la liste des sujets abordés: vous pouvez d'ores et déjà envoyer vos questions, vos suggestions ou vos remarques par e-mail ou par courrier (délai: fin juillet, voir ci-dessous). **Précision importante:** celles-ci seront toutes traitées anonymement. Les réponses fournies par l'Exécutif seront préparées de manière générale, jamais selon des cas particuliers.

Le Conseil communal se réjouit d'avance d'aller à la rencontre de la population bulloise et de ses préoccupations.

**Infos**  
Rencontre du Conseil communal avec la population  
Jeudi 17 octobre 2019 à 19 h 30,  
à l'Hôtel de Ville de Bulle  
Envoyez vos questions ou vos remarques par e-mail à:  
[secretariat@bulle.ch](mailto:secretariat@bulle.ch)  
ou par courrier à:  
Ville de Bulle, Grand-Rue 7, C.P. 32, 1630 Bulle  
Délai: fin juillet



## Intégration

### Cours de français gratuits au parc du Cabalet

Pour la troisième année consécutive, en collaboration avec l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) Fribourg, la Ville de Bulle offre des cours gratuits de français en plein air.

Ces cours auront lieu **du 10 juillet au 14 août** au parc du Cabalet, de 17 h à 18 h 30, les mardis, mercredis et jeudis. Inscriptions sur place dès 16 h 30. Encadrement pour les enfants.

**Infos**  
Tél. 026 919 18 07 (lundi, jeudi matin, vendredi)

## Pro Senectute

### Cours être mobile... avec les transports publics

Un cours «Etre mobile... avec les transports publics» est organisé à Bulle le **mercredi 11 septembre 2019, de 13 h 30 à 17 h**, à la salle de musique du bâtiment Sainte-Croix (rue du Marché 10).

Au menu de cette formation destinée aux seniors et soutenue par la Ville de Bulle: se familiariser avec les transports publics de la région, apprendre à utiliser les distributeurs de billets à écran tactile, savoir comment se sentir en sécurité dans ses déplacements, comprendre le système d'abonnements Frimobil et apprendre à s'orienter dans une gare.

**Infos**  
Inscription obligatoire jusqu'au 6 septembre 2019  
auprès de Pro Senectute Fribourg  
Tél. 026 347 12 40  
[www.fr-pro-senectute.ch](http://www.fr-pro-senectute.ch)  
Participation gratuite!



## Sports

### 178 fois merci!

Le 5 mai dernier à la salle de gymnastique du CO de La Tour-de-Trême, 178 sportifs dans l'âge de 4 à 70 ans ont participé à «La plus grande leçon de gym de Suisse», donnée par les maîtres de sport de la Ville de Bulle. Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre du «Duel intercommunal Coop de suisse.bouge», programme national destiné à encourager l'activité physique et une alimentation saine au sein de la population. La Ville de Bulle a terminé à une belle 4<sup>e</sup> place dans sa catégorie: un grand merci à tous les participants! Le programme s'est prolongé le 25 mai dernier avec la 9<sup>e</sup> édition de Bull'Bouge.

### Sportifs bullois à l'honneur

La première soirée (sur invitation) du Mérite sportif bullois se tiendra **le jeudi 27 juin prochain**, à l'Hôtel de Ville. Décerné par la Commission des sports de la Ville de Bulle, le Prix du mérite vise à féliciter un sportif individuel, un sportif en devenir, une équipe et un projet, tout en délivrant un message d'encouragement à tous les sportifs et clubs de la ville.

## Politique

### Changements au Législatif et à l'Exécutif

Au cours des derniers mois, Gilles Moret (UDC, au 28 février 2019), Pauline Varga (PS, au 6 mars) et Sébastien Lauper (PS, au 3 mai) ont démissionné du Législatif communal. Ils ont été remplacés par Julien Rime (UDC) ainsi que par les socialistes Lucile Pochon et Nicolas Geinoz. La composition actuelle du Conseil général est consultable sur le site internet [www.bulle.ch](http://www.bulle.ch). La démission de Sébastien Lauper était imposée par sa nomination au Conseil communal. A compter du mois d'août, ce dernier reprendra le siège de Raoul Girard au sein de l'Exécutif bullois (lire en page 2).

**Qualité de vie**

**Un nouveau site internet pour Bulle Sympa**

Un site internet a été créé afin de présenter les projets initiés et soutenus par les agents Bulle Sympa. La plateforme apporte aussi des informations sur le rôle des agents dans la vie bulloise et les valeurs qui les animent.

Si, vous aussi, vous souhaitez participer activement à l'amélioration de la qualité de vie à Bulle, vous pouvez le faire en suivant la prochaine session de formation qui aura lieu cet automne. Cette formation est offerte par la Ville de Bulle et le canton de Fribourg dans le cadre du Programme d'intégration cantonal (PIC), cofinancé par la Confédération.

Une séance d'information aura lieu **le jeudi 12 septembre 2019** à 19 h, à la Résidence du Marché (rue du Marché 10, à Bulle). Vous pouvez d'ores et déjà contacter la Commission Bulle Sympa pour obtenir des renseignements complémentaires ou annoncer votre intérêt.

**Infos**

Commission Bulle Sympa  
Tél. 026 919 18 07 ou 079 151 17 57  
bullesympa@bulle.ch  
www.bulle-sympa.ch



**Bulle Sympa s'engage auprès des seniors**

- **Jusqu'au 2 juillet** prochain ainsi que **du 3 septembre au 29 octobre 2019**, rendez-vous tous les mardis matins à 9 h, sous le kiosque de la place du Marché, à Bulle, point de départ d'une **marche en forêt de Bouleyres**. Retour prévu vers 10 h 30. Sans inscription. Renseignements au 079 232 39 29.
- **«Le café des seniors»** a lieu au Moderne, rue Victor-Tissot 2 à Bulle, de 14 h à 15 h 30 le premier et le troisième vendredi du mois, excepté pendant les vacances scolaires d'été. Prochaines dates:  
**7 et 21 juin,**  
**6 et 20 septembre,**  
**4 et 18 octobre,**  
**8 novembre,**  
**6 et 20 décembre 2019.**

**Candidatures pour le «Prix jeunesse et famille»**

La Ville de Bulle, en collaboration avec la Commission jeunesse et famille, lance pour la quatrième année un appel à candidatures pour le «Prix jeunesse et famille». Objectif: récompenser et valoriser l'engagement ou l'émergence d'un projet futur en faveur des générations jeunes ou moins jeunes qui viennent d'ici ou d'ailleurs.

Ce prix s'adresse aux associations et individus œuvrant sur le territoire communal. Les associations ou personnes peuvent présenter une de leurs activités ou un projet qu'elles souhaitent concrétiser et ayant un impact positif sur l'environnement en faveur de la jeunesse et de la famille. Le lauréat se verra décerner un prix d'une valeur de 1000 francs. Dépôt des candidatures jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2019.

**Infos**

www.bulle.ch > Actualités communales



**Musée gruérien**

Jusqu'au 10 novembre 2019

**Exposition**

**LAIT - Or blanc fribourgeois**

De la traite à la table, le lait parcourt l'histoire et l'économie du canton de Fribourg. Une exposition LAIT - Elixir maternel a lieu au Musée d'histoire naturelle dès le 15 juin.

Consultez le programme de visites, animations et ateliers sur le site internet www.lait2019.ch. L'achat d'un billet prix plein à La Maison du Gruyère ou à la Maison Cailler vous donne droit à une réduction de 50% sur votre entrée au Musée gruérien (sur présentation du ticket valable jusqu'au 10 novembre).

Jusqu'au 13 octobre 2019

**Trésors des collections**

**Les armailis en carte postale: du chalet à la Fête des vigneron**

Le petit-fils du photographe Charles Morel juxtapose les cartes postales du début du XX<sup>e</sup> siècle et ses propres images, prises récemment dans plus de 80 chalets d'alpage.



Musée gruérien

**Festivals et animations**

**Les Francomanias**

Quatre jours de concerts, trois scènes, trois lieux – l'Hôtel de Ville, la cour du château et la place du Marché – des artistes découvertes et des têtes d'affiche confirmées: les Francomanias 2019 et son ambiance unique animeront le centre-ville de Bulle **du 28 au 31 août**.

**Infos**

www.francomanias.ch

**Marché folklorique**

L'été est de retour et, avec lui, le traditionnel Marché folklorique de Bulle, qui prendra ses aises dans le chef-lieu gruérien les jeudis des mois de juillet et d'août.

**Infos**

Le centre-ville sera fermé à la circulation les: **4, 11, 18, 25, 31 juillet** ainsi que les: **8, 14 et 22 août**.  
www.la-gruyere.ch



**Culture**

**Les Midis de Sainte-Croix reviendront en automne**

Avec une septantaine de personnes en moyenne qui ont assisté aux quatre concerts au programme, les premiers «Midis de Sainte-Croix» ont trouvé leur public.

Fort du succès rencontré, cette mini-saison culturelle développée conjointement par le Service de la culture de la Ville de Bulle et le Conservatoire de musique reviendra dès l'automne prochain avec une nouvelle série de concerts de musique classique.

Avec la même ambition: proposer aux habitants et travailleurs bullois présents au centre-ville d'associer une note musicale à leur pause de midi.

**Infos**

www.bulledeculture.ch

# "Seniors

## Merci pour vos réponses!

Le questionnaire envoyé prochainement aux seniors (lire ci-dessous) permettra à la Ville de Bulle d'évaluer leurs besoins et, à terme, de mettre en œuvre des mesures afin de favoriser leur autonomie et leur maintien à domicile, et de valoriser leurs compétences. D'où l'importance de récolter un maximum de données. Amis seniors – au besoin avec l'aide de vos proches – merci d'avance pour vos réponses!

## Jeu: découvrez le lieu de la photo mystère

Découvrez le lieu de la photo mystère au bas de cette page et gagnez un prix de 50 francs. La dernière photo mystère (Le bulletin N° 32, décembre 2018) était celle du tunnel de Montcalia de la route de contournement H189.



## Evaluer les besoins et les attentes des seniors

L'ensemble des habitants de Bulle et de La Tour-de-Trême âgés de 60 ans et plus recevront prochainement un courrier les invitant à répondre à un questionnaire. Objectif: interroger les seniors sur leurs besoins, leurs attentes, leurs compétences et leurs propositions.

Avec le déploiement du projet cantonal Senior+, les communes ont jusqu'en 2021 pour définir dans un concept les mesures qu'elles entendent mettre en œuvre en faveur des seniors, en complément de celles de l'Etat (Le bulletin N° 32, décembre 2018). En effet, la Loi sur les seniors, qui fait du maintien de l'autonomie des personnes âgées une priorité, rappelle que les communes ont un rôle essentiel à jouer en matière de politique en faveur des seniors: contribuer à améliorer leur qualité de vie en intervenant sur leur environnement.

C'est pourquoi la Ville de Bulle souhaite interroger les aînés sur leurs besoins, leurs attentes et leurs compétences, mais aussi sur leurs propositions. Ainsi, un questionnaire sera envoyé prochainement par la poste à l'ensemble des habitants de Bulle et de La Tour-de-Trême âgés de 60 ans et plus. La déléguée seniors de la commune (voir infos ci-après) se tient à disposition pour de plus amples renseignements sur la démarche et pour toute information complémentaire relative au questionnaire (également disponible au guichet de l'administration ainsi que sur le site internet [www.bulle.ch](http://www.bulle.ch)). Précision importante: toutes les réponses seront traitées de manière anonyme par la Commission senior de la Ville de Bulle et le Réseau Santé et Social de la Gruyère.

Les réponses, que la Commission senior espère nombreuses, serviront à dresser un diagnostic de la situation et à évaluer les besoins spécifiques des personnes âgées sur le territoire communal. Dans une seconde phase, la Ville de Bulle établira un plan de mesures à déployer en faveur

des seniors, sur la base des résultats de ce diagnostic, mais aussi du recensement des prestations existantes. Dans ce cadre, les personnes ou sociétés privées (commerçants, artisans, clubs sportifs, etc.) fournissant des prestations spécifiques pour les seniors sont invitées à les annoncer à la déléguée seniors. La liste de ces prestations sera ensuite publiée sur le site internet communal. A noter que celui-ci fera peau neuve cet été et qu'un onglet dédié aux seniors y sera créé.

### Infos

Administration communale, M<sup>me</sup> Mireille Niquille, déléguée seniors  
Grand-Rue 7, 1630 Bulle  
[avs@bulle.ch](mailto:avs@bulle.ch) / 026 919 18 64  
(lundi à mercredi, de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30)

## Nouvelles activités pour seniors

En collaboration avec des clubs, des sociétés et des bénévoles, la Commission senior de la Ville de Bulle coordonne diverses activités pour les 60 ans et plus.

### PÉTANQUE

**Quand?** Le mercredi de 14 h à 17 h 30, sauf en juillet et août. **Où?** Boulodrome du Terraillet, à Bulle. **Organisateur:** Club de pétanque de Bulle. **Renseignements:** 079 205 29 61. Animation gratuite

### MINIGOLF

**Quand?** De mai à septembre, les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> lundis du mois, de 14 h à 17 h. **Où?** Centre de tennis de Bulle, parcours de minigolf. **Organisateur:** Club de minigolf de Bulle. **Renseignements:** 079 362 48 20 ou 077 409 89 88. **Contribution:** 5 francs

### TENNIS DE TABLE

**Quand?** De septembre à mai (1<sup>re</sup> séance «découverte» le 11 septembre prochain), le mercredi de 9 h 15 à 10 h 45. **Où?** Centre de tennis de Bulle. **Organisateur:** Club de tennis de table de Bulle. **Renseignements:** 077 425 71 43. **Contribution:** 15 francs par séance

### ACTIVITÉS À LA RÉSIDENCE DU MARCHÉ

**Quand?** Le jeudi à 14 h 30 (bricolage, jass, cuisine, film, etc.). **Où?** Résidence du Marché, rue du Marché 10, à Bulle. **Organisateur:** Résidence du Marché. **Renseignements:** 026 552 50 70. Animation gratuite

### PARTIES DE JASS

**Quand?** Premiers rendez-vous les 19 juin et 10 juillet. **Où?** Restaurant de la Résidence du Marché, rue du Marché 10, à Bulle. **Organisatrice:** Liliane Remy. **Renseignements:** 079 296 13 92. **Contribution:** 4 francs (boissons et goûter)



## Le saviez-vous?



### Une nouvelle webcam avec vue à 360°

L'ancienne et vénérable installation ayant rendu l'âme, la Ville de Bulle s'est dotée en début d'année d'une nouvelle webcam de dernière génération. Installée sur le toit de l'Hôtel de Ville, elle offre une vue panoramique sur le centre-ville. Rendez-vous sur le site [www.bulle.ch](http://www.bulle.ch) (Accès direct > Webcam).

### Un nouvel arrêt de bus à la rue de Vevey

Un arrêt de bus Mobul supplémentaire sur la ligne 2 Morlon - Vuadens a été mis en place début juin à la rue de Vevey, à proximité de l'intersection avec la rue des Colombettes. Dénommé «Bulle, St-Joseph», ce nouvel arrêt améliore entre autres sensiblement la qualité de la desserte pour quelque 300 habitants du quartier des Granges, grâce également à la liaison de mobilité douce nouvellement créée entre ce quartier et la rue de Vevey. Retrouvez les horaires des lignes de bus de l'agglomération bulloise sur [www.tpf.ch/mobul](http://www.tpf.ch/mobul).

## Concours

### Photo mystère du Bulletin

Le bulletin vous propose à chaque nouvelle édition une photo mystère. Cette fois-ci, il faut trouver le lieu photographié.

Le gagnant ou la gagnante sera averti(e) personnellement. Prix: 50 francs.

M. Philippe Zahn, à Bulle, a gagné le concours de la dernière édition après tirage au sort. Il s'agissait du tunnel de Montcalia de la route de contournement H189.

Envoyez le talon-réponse rempli à:  
Ville de Bulle, Grand-Rue 7, C.P. 32, 1630 Bulle  
[bulletin@bulle.ch](mailto:bulletin@bulle.ch)

Nom/prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Réponse: \_\_\_\_\_

